

Pole Institute

Institut Interculturel dans la Région des Grands Lacs



**ATELIER : « RESSOURCES, FRONTIÈRES ET
GOUVERNANCE »**

Hôtel Ihusi, Goma, 16-17 avril 2008

INTRODUCTION

Sur la base de ses études sur les ressources naturelles et le flux du commerce transfrontalier dans la région des Grands Lacs¹, Pole Institute a organisé à Goma, Bukavu et Bunia des ateliers de réflexion avec les acteurs essentiels dans ce domaine : opérateurs économiques, fonctionnaires d'Etat, société civile. Du 26 au 28 février 2008 un atelier Est de la RDC à Goma a mis ensemble et enrichi les résultats de ces ateliers. Cet atelier de trois jours a donné lieu à des échanges très intensifs et ouvertes entre services publics et opérateurs économiques, entre acteurs du secteur formel et du secteur informel, entre société civile et entreprises, entre les expériences contrastées du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri.

Le travail de Goma de février 2008 a été fait sur la base d'un nombre de constats des ateliers locaux:

- Traditionnellement, l'Est de la RDC est très ouvert et dynamique et joue un rôle important dans le commerce de la région
- Ce commerce s'exerce principalement sur une base informelle, l'État et ses services étant souvent à la base de la fraude massive et les opérateurs économiques ayant mis en place des stratégies sophistiquées de fraude
- le gouvernement, les opérateurs économiques et aussi les populations tireraient parti d'un régime commercial plus formalisé, moins soumis à la « loi du plus fort » et générateur de recettes publiques qui, s'ils étaient bien utilisés, pourraient servir les populations
- La sortie de l'informel sans le tuer passerait par la relance d'un système bancaire fiable, performant et accessible.

On a donc traité des questions suivantes:

- Comment améliorer le commerce à l'Est de la RDC?
- Comment améliorer le système bancaire à l'Est de la RDC?
- Le dialogue est-il possible entre les opérateurs économiques et les services publics de l'État?

On a fait un nombre de constats importants:

- Il existe un monde en dehors des textes légaux qui mérite reconnaissance et valorisation pour l'analyse du contexte et pour l'élaboration de cadres pour l'amélioration du commerce. Les expériences du secteur informel dans son dynamisme sont la base de la vie économique de la région et doivent être à la base de toute action politique. De l'artisanat minier mené par les creuseurs jusqu'à la vente de carburant à la sauvette menée par les « Kadhafi », il doit s'agir d'abord de comprendre ce qui se passe, reconnaître sa fonction sociale et ses acquis réels, et ne pas s'enfermer dans une logique de mépris et d'interdiction.
- Autorités publiques et acteurs économiques (formels, informels, financiers et commerciaux) ne se font pas confiance. Ils se protègent les uns contre les autres en refusant de travailler dans la transparence, ce qui conforte chacun des deux groupes plus dans ses préjugés. Établir un dialogue ouvert entre les différents acteurs pour une meilleure compréhension mutuelle est le préalable à toute amélioration efficace.
- Si les revenus publics ne sont pas correctement utilisés, il ne sert à rien d'appeler les gens à payer plus de taxes. Dans beaucoup de cas, le comportement des représentants de l'autorité publique n'encourage pas les populations et les opérateurs économiques à vouloir travailler avec eux. La politique, conçue comme boulevard d'enrichissement personnel, met en cause fondamentalement la légitimité de l'État et de son action.
- Le système financier, des banques jusqu'aux coopératives de micro-crédit, ne sert qu'une minorité de la population, surtout en zones rurales. Son extension et sa réforme s'imposent -et sont possibles- pour qu'il soit utile à la population. Le défi est: Comment rapprocher les banques sans populations aux populations sans banques?

¹ Voir aussi www.pole-institute.org, Regards Croisés no 19 et 19 bis (Rules for Sale)

- Le manque d'infrastructures – financières, administratives, routières, énergétiques – dans l'Est de la RDC constitue un frein important à beaucoup d'initiatives visant à soutenir l'économie de la région et à tirer l'économie informelle de survie vers l'économie formelle génératrice de richesses.

Au vu des implications et influences sous-régionales de toute cette problématique, nous avons décidé d'organiser en avril 2008 à Goma au Nord Kivu un atelier transfrontalier de réflexion et de recherche, avec la participation d'acteurs et de chercheurs des pays de la région (RDC, Burundi, Rwanda, Uganda).

Cet atelier portera les acquis de l'atelier de Goma dans un cadre plus large que les frontières de la RDC. Il s'agit de croiser les expériences et les débats entre acteurs congolais et ceux des pays voisins pour identifier des problèmes partagés, mener des échanges transfrontaliers et ouvrir des pistes de solutions communes.

SYNTHESE DE L'ATELIER

Depuis juin 2007, Pole Institute a animé une série de rencontres inter-congolaises sur le commerce transfrontalier à partir de sa recherche sur « Les ressources naturelles et les flux du commerce transfrontalier dans la Région de Grands Lacs ». Cette recherche s'inscrivait dans le cadre du projet « Le Commerce au Service de la Paix » piloté par la Coopération britannique (DFID), avec l'appui du Marché Commun de l'Afrique Australe et Orientale (COMESA) et l'Agence d'assistance économique et humanitaire des Etats-Unis (USAID).

Pole Institute s'était engagé à restituer les résultats de sa recherche d'abord aux acteurs concernés sur le plan local au Nord-Kivu et leur permettre d'entrer en dialogue autour de cette thématique avec des acteurs des autres régions de l'Est de la RDC et puis avec ceux des pays voisins. Cette série de réunions s'est donc maintenant achevée en avril 2008 avec un atelier de travail transfrontalier, où les contributions de l'Est de la RDC ont pu être croisées avec celles des participants venus du Burundi, du Rwanda et de l'Ouganda. Le but était de croiser les expériences de ces différents pays en vue d'arriver à une meilleure compréhension des défis et des enjeux, pour permettre une réflexion autour d'actions et de stratégies transfrontalières entre acteurs de tous ces pays.

L'analyse du contexte sous-régional a révélé que:

- *Les pays de la région des Grands Lacs sont très interdépendants sur le plan politique.*

La crise en RDC a profondément influencé la politique extérieure de beaucoup d'autres pays ; des pays voisins sont intervenus au Congo soit pour gérer leurs propres crises politiques soit pour exploiter économiquement la persistance de la crise, avec l'émergence d'un « profitariat », comme l'a dit un participant.

Plus récemment, la crise post-électorale au Kenya a eu des effets virulents sur toute la région, avec l'arrêt du trafic routier entre le Kenya et l'Ouganda qui a eu comme conséquence des blocages énormes dans les importations vers l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi et l'Est du Congo, des hausses de prix et des chutes brutales d'activité. Heureusement cela a été de courte durée, mais avec la mutation du Kenya, perçu jusque-là comme havre de paix, il est démontré qu'aucun pays n'est à l'abri de crises, et aucun pays n'est à l'abri de crises dans un des autres pays. Il y a donc un besoin d'harmonisation et de concertation des stratégies politiques et des stratégies de développement.

- *Les infrastructures économiques de la région des Grands Lacs (transport, énergie) sont partagées.*

Tout le monde utilise les infrastructures de ses voisins, à travers le Corridor Nord (qui relie le Kenya aux autres pays de la région) et le Corridor Central (qui relie la Tanzanie à la région des Grands Lacs). Elles sont cependant insuffisantes: le port de Mombasa risque de s'engorger, les routes du Corridor Nord sont les plus denses de toute l'Afrique mais le réseau est mal entretenu alors que les chemins de fer sont encore insignifiants. Le fort taux de croissance du commerce régional et international, surtout avec l'Asie, nécessite de forts investissements dans ce secteur.

Ceci vaut aussi pour le secteur de l'énergie: la couverture est encore minime, ne dépassant pas 10% de la population; la demande est en train de croître rapidement mais les projets d'investissements nationaux sont à la traîne et aucun investissement transfrontalier n'a été réalisé depuis 1994. Quant aux infrastructures existantes, elles ne sont pas encore gérées en commun et les projets transfrontaliers ne sortent pas du stade de bonnes intentions. Il y a une multitude d'idées et de projets parfois très élaborés pour développer les infrastructures, mais pour les mettre en oeuvre il manque encore la volonté politique, la concertation sous-régionale et surtout le financement.

Le débat a ouvert de nouvelles perspectives sur certains des constats qui avaient été faits lors du dernier atelier de travail de Pole Institute autour de la question en février, où les acteurs des différentes régions de l'Est de la RDC avaient été réunis.

1. « *Le manque d'infrastructures dans l'Est de la RDC constitue un frein important* » : c'est une problématique qui dépasse le cadre de la RDC et qui doit être traité dans un cadre régional;
2. « *Il existe un monde en dehors des textes légaux qui mérite reconnaissance et valorisation* » : dans les projets de développement et d'intégration régionale, il n'y a pas de place pour le secteur informel et pas de représentation systématique des intérêts des populations concernées;
3. « *Autorités publiques et acteurs économiques ne se font pas confiance* » : les opérateurs économiques privés hésitent encore à s'engager dans des projets transfrontaliers qui sont surtout conçus par des organismes étatiques, eux-mêmes en manque de moyens.

L'analyse des stratégies et des expériences des uns et des autres a encore approfondi ces constats et a permis de dégager certaines pistes d'avancement dans la réflexion.

1. L'informel est partout en RDC

Il n'est pas seulement dans le secteur privé, où l'informel parfois devance le formel dans la recherche de pratiques adaptées aux besoins locaux ; on le retrouve aussi dans l'Etat en RDC, où les acteurs politiques et les tenants de pouvoir abusent de leurs pouvoirs en dehors du cadre légal.

« L'Etat a perdu son sens original pour devenir une vache à lait pour une certaine catégorie de la population. Les autorités politico-administratives majorent les impôts et les taxes sans tenir compte de certains paramètres requis, au détriment de la pauvre population et des activités des opérateurs économiques », s'est indigné un opérateur économique. Même des représentants de l'État congolais ont avoué cela et l'ont même analysé plus sévèrement que les autres. Il résulte de cette situation une crise de confiance entre acteurs qui fait que le pouvoir public congolais ne peut pas prétendre automatiquement représenter les intérêts du pays. « L'obligation la plus fréquente, c'est de devoir payer ses impôts et ses taxes. Il faut pour cela qu'il existe une certaine confiance entre l'autorité qui perçoit et le contribuable qui paie. Lorsque dans une commune, les services publics ne sont pas assurés, lorsque l'entretien de la voie publique n'est pas fait, il est difficile de demander au contribuable de payer de bon cœur », analyse un ministre provincial congolais.

2. La faiblesse de l'Etat congolais a un effet important sur les dynamiques transfrontalières

La RDC n'a pas encore ratifié beaucoup d'éléments de coopération transfrontalière, comme les accords COMESA sur l'harmonisation douanière ou l'accord de transit sur le Corridor Central (qui relie la Tanzanie aux Grands Lacs). Il est également absent dans beaucoup d'initiatives et de discussions concernant le développement sous-régional. Il n'a toujours pas encore délégué ses représentants au Secrétariat exécutif de la CEPGL, ce qui bloque le démarrage des activités de cet organisme sous-régional, alors que les bailleurs de fonds, notamment l'Union européenne, ont déjà débloqué un financement de l'ordre de 50 millions d'euros. De même, l'exploitation du gaz méthane du lac Kivu est aujourd'hui mise en oeuvre par le Rwanda seul, alors qu'elle se ferait plus rationnellement à l'intérieur d'un cadre régional pour éviter les suspicions, surtout que « le gaz méthane n'a pas besoin de visa ni de passeport pour franchir les frontières ».

3. *Le « problème congolais », une affaire d'hommes ou de système ?*

Autrement dit, la solution consisterait-elle à identifier des personnes intègres et les renforcer ou plutôt à faire des réformes systémiques ? La RDC est reconnue pour avoir des ressources humaines de qualité, et à tous les niveaux. Un ministre provincial a même identifié cela comme une opportunité pour le développement de ce pays. Un opérateur économique burundais a renchéri en affirmant : « Au Burundi, les meilleurs techniciens (mécanique, électronique, électricité) sont souvent des Congolais d'origine ». La RDC ne souffre donc pas d'un déficit en ressources humaines, mais d'un système qui nivelle ces ressources par le bas.

4. *Identifier des « poches d'efficacité » dans le secteur public et l'État*

Une approche combinant le meilleur de ces deux dimensions qui a été suggéré est d'aller à la recherche des poches d'efficacité comme moteur d'une meilleure gestion de la chose publique et une meilleure pratique dans la reconnaissance et valorisation des multiples expériences sociales.

Il est révélateur que cela a été suggéré par un participant du Burundi. Les participants de la RDC n'ont pas été en mesure d'identifier de telles « poches d'efficacité » chez leurs pouvoirs publics. Au mieux, il y aurait des « poches trouées d'efficacité », dont les résultats ne sont pas durables.

5. *Les seules „poches d'efficacité“ sont dans le secteur informel*

Les seules « poches d'efficacité » identifiées en RDC relèvent du secteur économique informel : des prix plus bas dans les marchés de Goma comparés à ceux du Rwanda voisin; le dynamisme des commerçants congolais dans les autres pays de la région; et même l'existence de Goma tel quel a été cité comme exemple du succès de l'informel.

6. *L'inefficacité n'est pas une spécificité congolaise*

Les coûts de transport transfrontalier dans l'Afrique de l'Est ainsi que ceux de l'énergie sont parmi les plus élevés du monde. Les transporteurs passent beaucoup trop de temps immobilisés aux frontières à cause des formalités complexes. L'interconnexion des réseaux énergétiques reste largement en-dessous des possibilités. Tout cela se réduit, mais pas assez rapidement pour répondre aux défis énormes et urgents de la sous-région.

7. *La spécificité congolaise de l'informel comme avant-garde fait que c'est autour de la gestion de l'informel et du secteur privé en général que des initiatives transfrontalières sont en train de se développer*

Les associations du secteur privé de l'Est de la RDC sont déjà en contact direct avec leurs homologues au Rwanda. Il existe des cadres de concertation pour cela, telle que l'Association des Chambres de Commerce de la région des Grands Lacs ou le Forum des hommes d'affaires des Grands Lacs (de la CEPGL). Mais d'autres initiatives devraient suivre, comme la mise en place d'un cadre de lutte conjointe contre la fraude ou, à terme, même des guichets uniques transfrontalières. Dans ce domaine, la traçabilité des minerais, où l'Allemagne est en train de développer un système de certification du coltan aussi bien pour le Rwanda que pour le Congo, a été citée comme modèle dans *l'approche transfrontalière de la gestion du commerce en vue de limiter les pratiques frauduleuses sans tuer le commerce*.

8. Secteur privé : profiter des expériences les pays voisins

Dans le domaine de la gestion du secteur privé, il y a des expériences dans les pays voisins dont le Congo pourrait profiter. Le Burundi est en train de transformer son système patronal sclérotique et inféodé au politique en organisant le secteur privé autour d'associations compétitives telles que le Burundi Enterprise Network (BEN) et autres nouvelles associations qui font concurrence à la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Burundi (CCIB), considéré comme obsolète. Ces nouvelles initiatives vont se fédérer sur de nouvelles bases. Au Rwanda, on a développé une politique incitative de structuration de l'informel, par exemple avec des associations-crédit en faveur des motards et des taximen-cyclistes pour leur permettre de devenir propriétaires de leurs engins. Il reste que ces initiatives, et il peut en avoir beaucoup d'autres, ne sont pas bien connues et n'ont jamais été recensées et recoupées pour développer de meilleures pratiques ailleurs.

« Au regard des obstacles pour les échanges commerciaux profitables et des difficultés à lever pour un dialogue public – privé, proposer 3 actions prioritaires et quels types d'alliances pour de meilleures conditions du commerce transfrontalier ».

Cette question a été posée aux participants au cours de l'atelier en vue de les associer à la suite de ce travail.

-Les pistes d'actions

Les pistes d'actions identifiées par les participants se regroupent en quatre blocs thématiques :

- La politique intérieure des pays de la sous- région
- La pratique du commerce
- La question des infrastructures
- Les rencontres transfrontalières
- L'intégration régionale

1. Politiques nationales

La qualité et la compétitivité du commerce transfrontalier dépend en grande partie des politiques intérieures des Etats dont les opérateurs sont originaires. De même, une administration de qualité est un préalable pour un dialogue public- privé bénéfique pour toutes les parties. Les actions recommandées par les participants sonnent pour la plupart comme des vœux ; il est de la responsabilité de tous et de chacun, notamment des dirigeants, de les traduire en actes.

- a. Au niveau de chaque Etat, il faut adopter des mesures incitatives pour favoriser les investissements en vue d'accroître la production des biens et services. On ne peut parler de commerce sans production des biens.
- b. Assainir l'environnement économique pour un meilleur partenariat public / privé et rendre effectives différentes initiatives en cours pour un commerce transfrontalier transparent (traçabilité) et rapide.
- c. Développer l'entreprenariat local
- d. Amener les gouvernants à accélérer le processus de décentralisation / autonomisation des provinces en RDC
- e. Les animateurs des institutions provinciales de l'est de RD Congo doivent être accompagnés à travers des échanges permanents (création d'un cadre d'échanges) pour une remise à niveau sur le plan de l'administration publique.
- f. Les agents des services publics commis au commerce transfrontalier doivent être recyclés régulièrement et les agences prédatrices oeuvrant aux frontières éliminées.

2. La pratique du commerce

Notre étude avait déjà relevé les problèmes liés à l'exercice du commerce transfrontalier, surtout en matière de tarification et des services commis à l'import-export. Les participants donnent des pistes d'amélioration, qui vont toutes dans le sens de l'harmonisation :

- a. Revisitation des taxes à payer à l'exportation (cas des produits miniers) qui sortent de la RDC.
- b. Uniformisation de la taxation et son informatisation ;
- c. Terminer la mise en place des systèmes informatisés de gestions transfrontalière (SYDONIA, EUROTRACE, CIAM, ...)
- d. Faciliter l'accès aux capitaux pour le secteur privé par la création d'une institution financière privé régionale. Cas de la société financière d'investissement pour les grands lacs.
- e. Mise sur pied effective des instruments internationaux de traçabilité dans leur commerce transfrontalier des activités de tous les acteurs économiques de la sous-région.

3. La question des infrastructures

La question des infrastructures est au centre des préoccupations des opérateurs économiques de la sous- région des Grands Lacs qui l'identifie comme un frein à l'épanouissement de leurs affaires et à la compétitivité dans le commerce. Le déficit énergétique, l'insuffisance et le mauvais états des routes et la rareté des voies ferrées tant à l'intérieur des Etats que dans la sous-région sont autant de défis à relever. Les actions suivantes ont été identifiées :

- a. Au niveau de chaque nation s'investir dans la mise en œuvre des infrastructures physiques de désenclavement (route, eau, électricité). Compte tenu du coût des investissements élevés que cela implique créer un cadre incitatif pour le privé à travers un partenariat public – privé – société civile.
- b. La réhabilitation de Ruzizi I& II pour améliorer la fourniture électrique ;
- c. Développer des infrastructures économiques (routes, chemins de fer, énergie, etc.) dans les espaces régionaux ou transfrontaliers et démanteler les formalités non-tarifaires (visa, etc.) et tarifaires (douane).
- d. Améliorer les infrastructures des corridors nord et centre (routes, chemins de fer, pipeline) et les télécommunications (fibre optique) ;

4. Les rencontres transfrontalières

La nécessité des espaces de dialogue et d'échanges a été soulignée comme une priorité. Pour certains, il faut un cadre permanent pour faciliter les échanges entre différents acteurs du commerce transfrontalier, pour d'autres, il faut encourager des rencontres informelles, voire personnelles. Mais pour tous, il est impérieux d'initier et de maintenir le contact entre les opérateurs économiques et les services publics, à l'intérieur du pays comme au-delà des frontières nationales. Parmi les actions identifiées par les participants nous pouvons citer :

- a. Instaurer et/ou multiplier les rencontres et visites des opérateurs économiques de la région. Ces visites et échanges se feront dans tous les pays de façon rotative.
- b. Encourager les rencontres entre les services publics impliqués dans les opérations de commerce et le secteur privé et ce, de façon d'abord informelle et même parfois personnelle pour aboutir à la mise sur pied d'un cadre de concertation permanente public – privé dans chaque pays.
- c. Encourager les échanges d'expériences entre les différents acteurs du secteur privé de la région pour l'organisation d'un forum économique permanent du secteur privé

de la région.

- d. Susciter les rencontres informelles, mais fréquentes entre les services publics opérant dans les domaines variés allant de la douane aux migrations en passant par le transport.

Ex : - Kasindi – Pondwe (RDC – Ouganda)
- Goma – Gisenyi (RDC – Rwanda)
- Bukavu – Cyangugu (RDC – Rwanda)
- Kavimvira – Katumba (RDC – Burundi)

Cette démarche aura comme finalité d'améliorer les relations humaines entre les services travaillant sur les frontières juxtaposées.

- e. Créer un cadre régional permanent d'échange d'informations entre le secteur public de la sous- région (Burundi, Rwanda, RDC, Ouganda, Kenya) ;
- f. Créer un cadre de collaboration ou de concertation entre les différentes chambres de commerce avec comme objectif l'amélioration du climat des affaires dans le commerce transfrontalier.
- g. Si possible créer un site où seront centralisées toutes les informations sur plusieurs conventions qui sont ratifiées et non vulgarisées surtout en RDC et produire un dépliant à mettre à la disposition de différents chambres de commerce pour un lobby dans les différents milieux du pouvoir.

5. L'intégration régionale

La pratique du commerce transfrontalier exige un environnement serein, tant au niveau des Etats que dans la Sous- Région. Le renforcement de la sécurité physique et de la confiance inter-Etats devrait constituer une priorité pour les gouvernements concernés, priés de s'impliquer effectivement dans la dynamique sous-régionale pour répondre aux défis transfrontaliers. La RDC est tout particulièrement invitée à s'impliquer dans les différentes initiatives sous-régionales.

- a. Consolidation d'une paix durable dans la sous- région ;
- b. Créer un climat de confiance entre les Etats surtout entre la RDC et le Rwanda afin de relancer la CEPGL sur des bases solides, ce qui permettrait la libre circulation des personnes et des biens.
- c. Les Etats doivent dialoguer en vue de simplifier les différentes formalités faisant obstacle à la libre circulation des personnes et des biens.
- d. Faire pression aux décideurs politiques pour plus de volonté politique vers une intégration régionale ;
- e. Les Etats doivent s'impliquer de façon effective dans les mécanismes intégrateurs mis en œuvre au niveau des différentes CER (COMESA, CEPGL, EAC). Pour plus d'efficacité, une harmonisation préalable de ces mécanismes s'impose pour éviter des conflits intercommunautaires (les uns étant dans une dynamique de marché commun, les autres dans une dynamique de zone de libre – échange, les uns ayant des politiques monétaires inefficaces au regard de l'inflation tandis que les autres font des efforts de stabilisation de leur monnaie.
- f. Adopter une stratégie commune de réduction de la pauvreté par la promotion de la micro-finance et la prise en compte du secteur informel dans le commerce transfrontalier.
- g. Assurer une sécurité collective au niveau des Etats à travers des instruments régionaux visant à prévenir, à gérer et à résoudre les problèmes d'insécurité aux frontières communes.
- h. Mettre en place une institution financière sous-régionale.
- i. Augmenter le nombre d'avions certifiés qui volent dans la région. Pourquoi il n'y a pas des vols Entebbe – Kinshasa ? Kigali – Kinshasa ? Bujumbura – Kinshasa ? Ou

même d'autres villes du RDC ? Il faut que les hommes et les femmes puissent se déplacer, pas seulement la marchandise.

Les alliances

Pour de meilleures conditions du commerce transfrontalier, qui passent par la mise en oeuvre à tous les niveaux des propositions d'actions ci-dessus, les participants suggèrent un jeu varié d'alliances qui, selon les acteurs impliqués, seraient de trois types :

1. Alliance entre opérateurs économiques et services publics nationaux
2. Alliance entre opérateurs économiques transfrontaliers (à travers les différentes Chambres de Commerce)
3. Alliance entre Etats (à travers les institutions sous- régionales)

Ces alliances ne sont évidemment pas cloisonnées, elles devraient être plutôt ouvertes pour permettre plusieurs combinaisons et redéfinitions en fonction des intérêts.

Avec tous ces éléments, certains axes centraux se dégagent :

1. Le Congo a un retard de gouvernance important à rattraper avec urgence pour pouvoir s'impliquer pleinement dans les discussions transfrontalières sur la réforme du commerce et l'intégration régionale.
2. La situation congolaise pèse négativement sur la réalisation des efforts pour moderniser et développer les infrastructures régionales dont l'Est du Congo dépend pour son propre avenir.
3. Des échanges accrus entre acteurs du public et du privé, aussi bien à l'intérieur du Congo qu'entre le Congo et ses voisins, pourraient dégager des pistes de solution et des activités pratiques qui aident à surmonter cette situation.

Prolongement du travail sur « Ressources, Frontières et Gouvernance ».

1. L'étude sur les « Ressources naturelles et Flux du commerce transfrontalier dans la région des Grands Lacs » a rendu possible un climat de coopération et de concertation entre les services publics commis aux importations et aux exportations, les systèmes bancaires, les opérateurs économiques, le monde de l'informel et Pole Institute. Ce climat de travail et d'échange doit se renforcer pour notamment identifier les changements positifs dans les pratiques. A titre d'exemple, lors de la rencontre de février 2008 à Kinshasa, le directeur de l'OFIDA/Goma et celui de l'OCC/Goma nous ont partagé leur effort dans l'harmonisation des données statistiques relatives aux importations et aux exportations. Une conséquence pratique issue de l'étude et un pas dans la bonne direction. Le monitoring autour des données statistiques que Pole Institute continue à faire devrait permettre d'identifier de tels changements pratiques. Ces échanges entre les services et les secteurs qui ne se parlaient pas avant devraient aussi accroître une meilleure appréciation des efforts et des difficultés des uns et des autres.
2. Autant l'atelier transfrontalier du 16 au 17 avril 2008 nous a montré qu'un début de dialogue et d'échange entre les opérateurs économiques, les services publics et les systèmes bancaires existe à l'Est de la RD Congo, autant notre mobilisation des mêmes services et secteurs dans les pays voisins en Ouganda, au Rwanda, au Kenya, en Tanzanie, et au Burundi reste faible. Pole Institute va entamer une série de contacts et de visites de prospection dans ces pays pour rencontrer les différentes chambres de commerce et autres associations spécialisées dans ces secteurs et identifier le type de dialogue et d'alliances possibles entre ces acteurs de la sous-région pour de meilleures pratiques dans le commerce. Par exemple comment

assurer une meilleure traçabilité des marchandises à l'importation et à l'exportation, ou la facilitation des formalités administratives des camionneurs qui passent 22% de leur temps à remplir les papiers ?

3. De tels échanges et concertations entre acteurs sous-régionaux pourraient aussi renforcer un lobbying ciblé auprès des Etats pour un meilleur suivi de leurs engagements (ou non engagements) dans les initiatives communes sous-régionales pouvant faciliter et renforcer les flux des biens et des personnes.

Goma, 19 avril 08

Pole Institute

POLE INSTITUTE
Ressources, frontières et gouvernance.
Atelier régional du 16 au 17 avril 2008 à Goma

Liste des participants

N°	NOM / NAME	ORGANISATION / PROVENANCE	CONTACT :	
			Téléphone	E - mail
01	Christian BILAMBO	OFIDA	0994404787	chris_bils@yahoo.com
02	Me Crispin MUTWEDU	Gvt prov Sud-Kivu	0994353029	
03	KITAMBALA K. Clément	OGP / Bukavu	0997789060	kitambalac@yahoo.fr
04	BOSINGIZI Jean Pierre	FEC / Sud-Kivu / OGP	0813126505	deboutbkv@yahoo.fr
05	Eric KAJEMBA	OGP / Bukavu	0811716075	
06	Onesphore SEMATUMBA	Pole Institute	0997252216	osematumba@gmail.com
07	Christiane KAYSER	Pole Institute		Christiane.kayser@gmail.com
08	Jean Pierre L. KABIRIGI	Pole Institute		
09	Jean Claude KANKU	Ashanti Goldfields / Kilo	0810545775	jckanku@anglogoldashanti.com
10	Roger NSIBULA	Conférence Internatioinale sur la Région des Grands Lacs : Bujumbura (Burundi)	00.257.79375501 00.243.813179094 00.250.08525226	
11	Jean MIKOLO	Pole Institute	0812867197	jmikolo@yahoo.fr
12	Jacques RUMASHANANA	Ministre provincial Finances / Nord - Kivu	0810311476 0990475912	jacquesruma@yahoo.fr
13	Venance LENGWE	BCC	0819716160 0997016160	venancelengwe@yahoo.fr
14	MUDEKEREZA NAMEGABE	Président FEC / Sud-Kivu Administrateur Sté OLIVE	0810564856 0997762268	groupeolive@yahoo.fr
16	MUNYABARENZI BIKEKA Antoine	Inspecteur anglais EPSP / Nord-Kivu	0853120957	
17	Charles AYAI OKELLO	GULU University / Uganda	+256 772 582 381	ayaicharles@yahoo.com
18	Gabriel HABIMANA	Université de Kigali	+250 0830 4171	gabyhab@yahoo.fr
19	NGOJONA Chrysostome	FEC / Bunia	0998613647 0817985909	chystona@yahoo.fr
20	BURA DENGHO François	GRAPI / ESU / ISP - Bunia	0998676804	franckndochura@yahoo.fr
21	Pierre KAHENGA	SADRI / Lubumbashi	0814083609	pkahenga@yahoo.fr
22	Emmanuel NDIMUBANZI	Divi Prov Mines / Nord-Kivu	0813179676	ndimanu2003@yahoo.fr

N°	NOM / NAME	ORGANISATION / PROVENANCE	CONTACT :	
			Téléphone	E - mail
23	Luc TSHIMWANGA KANGULU	OCC / Nord-Kivu	0818100386	vtshimwanga@yahoo.fr
24	SUNZU NTIGAMBIRIZWA Salvator	E.G.L. B.P. 1912 Bujumbura	0025722225504	ntigambirizwa@yahoo.fr
25	SEBATIGITA Ephrem	Burundi Entreprise Network (BEN)	(257)79930001	fsebatigita@yahoo.fr
26	SEGUIER Michel	Pole Institute		mtseguier@free.fr
27	MAMFA Denis	OGEFREM / Goma	0810078017	
28	Patient SEMUSWA HAKIZUMWAMI	Directeur Régional / Est OGEFREM	0997870088	ogefremdre@yahoo.fr
29	Patient SAYIBA Tambwe	Chef d'agence OGEFREM / Sud-Kivu	0810515991 0815312296	ogefrembukavu@yahoo.fr
30	Paul MBAYACHAMA	Inspecteur des douanes / OFIDA Nord-Kivu	0998666619 0813179089	ptshama@yahoo.fr
31	Jean KIZITO KABANGUKA	Corridor Nord	+254 722674492	jkizito@yahoo.fr
32	BIKORO BWALANDE Jean Serge	Dir Cab Min Mines et Coordonnateur a.i. CESIRGL	0811907467	gbikoro@yahoo.fr
33	MBUSA Bernard	FEC / Nord-Kivu	0813133541	fec_nk@yahoo.fr
34	KATUMBI David	FEC / Nord-kivu	0998497149	dkatumbi@yahoo.fr
35	MULISYA BONANE	COPEMECO / NK	0998669006	copemeconk@yahoo.fr
36	ZIBONUKULI Déo	Inspecteur EPSP / NK	0808656853	sigizibo@yahoo.fr
37	JOHNSON Dominic	Pole Institute	0994179401	johnson@taz.de
38	TEGERA Aloys	Pole Institute	0998605752	alloys.tegera@free.fr
39	Prosper Hamuli - Birali	Pole Institute	0995681881	hprosper@gmail.com
40	Ron MININGER	PACT – Congo ITURI	0999410090	ronmininger@yahoo.com
41	Jean-Claude KANKU	Ashanti GODFIELDS KILO	0810545775	jckanku@anglo_goldashanti@yahoo.fr
42	SEBUDANDI Christophe	GRADIS	257-77746250	csebudandi@yahoo.fr
43	SEBATUNZI Jonas	Mining and Processing Congo MPC Sprl	0990904400	jonasebax@yahoo.fr

This document was created with Win2PDF available at <http://www.win2pdf.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.
This page will not be added after purchasing Win2PDF.